

CTPN REUNION

43 Chemin DE COTTE 97417 La Montagne Téléphone: O6 92 85 00 89

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CTPN REUNION DU 02 SEPTEMBRE 2023

...

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- ✓ APPEL ET EMARGEMENT DES ADHERENTS.
- ✓ DESIGNATION DES SCRUTATEURS VERIFICATION DES POUVOIRS.
- ✓ OUVERTURE DE LA SEANCE.
- ✓ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.
- ✓ RAPPORT DU SECRETAIRE.
- ✓ RAPPORT FINANCIER APPROBATION.
- ✓ AFFECTATION DU RESULTAT APPROBATION
- ✓ VŒUX DES ADHERENTS EXPRIMES AVANT LE 19 AOUT 2023.
- ✓ QUESTIONS DIVERSES.

+++

Le 02 septembre 2023, au Port, les membres de l'association CTPN Réunion sont réunis au Stand de Tir du Club en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président représenté par le Secrétaire, datée du 03 juillet 2023.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu. L'Assemblée est présidée par M. Daniel De COTTE, président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Jean-Michel Schiano, secrétaire de l'association.

+++

Etat des présences :

Nombre d'adhérents à date : 156

Nombre de membres présents : 65, de représentés : 37, soit un total de 102, représentant 65.38 % des adhérents.

Bien que non exigé par les statuts du CTPN, cette assemblée n'étant pas élective, le quorum de 50% prévu à l'article 20 des statuts a été largement atteint, et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

OUVERTURE

Le Président Daniel de COTTE ouvre la séance pour rappeler le déroulement et l'ordre du jour de la présente assemblée.

Il appelle au volontariat pour que 2 adhérents endossent le rôle de scrutateurs du bon déroulement de cette Assemblée.

Les 2 scrutateurs volontaires sont Messieurs BOMBA-MIR Didier et ROJAT Paul

Le Président constate, et se félicite, du fait que le Quorum soit largement atteint cette année.

* * *

RAPPORT MORAL

Présenté par le Président Daniel De COTTE

Ce rendez-vous est un acte statutaire dans la vie d'une association mais aussi un moment de rencontre au cours duquel le Comité Directeur rend compte de son travail.

Je ne rapporterai bien entendu que les éléments essentiels de la saison 2022/2023.

C'est la troisième année de mandature de l'équipe élue le 19 septembre 2020.

La gestion administrative :

Notre comité a siégé quatre fois, au cours de la saison sportive, mais a vu le nombre de ses membres diminuer suite au décès brutal, le 9 mars 2023, de notre secrétaire Thierry ROUDIER, et au départ de Alain.

Le Comité Directeur pour faire face à la situation a dû se réorganiser.

J'ai demandé au secrétaire adjoint, Jean-Michel SCHIANO, d'assurer le poste de secrétaire, afin de répondre régulièrement et efficacement à vos demandes.

Les tirs de contrôles sont maintenant de vrais contrôles basés en priorité sur l'application des règles de sécurité, un seul contrôle été refusé pour faute grave de sécurité.

Les avis préalables sont délivrés rapidement.

Le stand est ouvert régulièrement les samedis de 8 heures à 16 heures et les mercredis de 10 heures à 15 heures.

Depuis l'entrée en vigueur de ce changement de créneau, plusieurs tireurs nous ont fait part de leur satisfaction de ce changement de créneau. Nous avons effectivement noté que le mercredi rassemblait plus de tireurs que le mardi.

Les adhésions :

Dès notre prise de fonction, nous avons rendu obligatoire à toute personne désirant faire du tir sportif, quel que soit son statut de non initié, licencié désirant muter, qualifié, non qualifié, fonctionnaires de Police ou de Gendarmerie, le suivi de séances d'initiation au 10 mètres avec les armes du club.

Ces séances prennent en compte le niveau de connaissance du postulant et sont la plupart du temps réalisées par Danièle DEGARD NAXOS et Frédéric BOSCH.

A la fin de l'initiation, celui-ci est soumis à un questionnaire de contrôle de connaissances (QCM) de 22 questions. Si le test est réussi, la candidature est soumise à l'accord du Comité Directeur.

Ce procédé a montré son efficacité, toutes les personnes acceptées depuis cette décision se comportent comme des sportifs qui respectent les règles de la vie en communauté et les règles de sécurité.

Cette procédure d'initiation nous permet de sélectionner nos adhérents afin d'évoluer avec un effectif qui partage l'amitié, la tolérance et la fraternité.

A l'issue de l'initiation le postulant et le Comité Directeur peuvent ne pas donner une suite favorable à une future adhésion.

Nous avons terminé la saison 2022/2023 à 157 adhérents.

L'animation:

Des actions ont été menées pour que le tir soit plus convivial et instructif.

Je remercie chaudement les adhérents qui se sont investis dans les différentes animations du club : Un repas partage convivial initié par Jacques LEBON, quatre stages d'initiation au rechargement organisés par Hugues SOLA et Jacques LEBON, deux passages de cibles couleurs organisés par Jean-Marc LAURET, un stage d'aptitude à conseiller et à diriger un pas de tir (CAC) organisé par la Ligue Régionale de Tir au cours duquel trois de nos adhérents, messieurs PANCHOUT, PIVERT et RUBIO ont réussi avec brio l'examen final. Nous adressons nos félicitations aux nouveaux promus.

Le Tir Sportif de Vitesse (T.S.V):

Le Comité Directeur a validé l'adhésion de plusieurs nouveaux tireurs à cette discipline. Ces personnes remplissaient les règles établies pour participer à la formation et la pratique du TSV.

Nos compétiteurs :

Dans le cadre de compétition interclubs, David GESLIN a organisé une compétition carabine de précision 22LR. Celle-ci était ouverte à plusieurs autres clubs, et a réuni 24 tireurs enchantés d'y avoir participé.

C'est une compétition qui respectait le règlement de la Fédération Française de tir mais aussi celui de l'Association Française de Précision Rifle qui est affiliée à notre fédération.

C'est la deuxième édition. Elle avait déjà, l'année précédente, rencontré un vif succès. Merci pour cette heureuse et attrayante initiative.

Plusieurs tireurs se sont inscrits et ont participé à des compétitions départementales et Régionales organisées par la Ligue de Tir de la Réunion et parmi eux certains ont été qualifiés et ont participé aux compétitions nationales dans diverses disciplines et épreuves.

Je noterai les succès remarqués de Manu TRECASSE AH-CHANE de notre école de tir qui est Vice-Champion de France au pistolet 10M en catégorie Minime, et de David GESLIN a été Champion de France TSV en Iron Standard (premier français et 1er en international). Vice-champion de France en production optique (2éme français et 3éme international).

J'ajouterai que parmi les arbitres officiels officiait Nicolas THIREAU au grade d'IROA.

David est qualifié pour participer au Championnat d'Europe qui se déroulera dans quelques jours en Grèce. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Je vous encourage à vous inscrire et participer aux compétitions ce qui peut donner un sens nouveau et un autre intérêt au tir sportif.

Les tireurs et arbitre que je viens de citer, assurent un rayonnement du tir sportif et de notre club non seulement au plan local mais aussi au niveau national et international.

L'entretien du stand et de son matériel :

Les armes 10 mètres appartenant au club sont très sollicitées par les tireurs, au cours de leur première année d'adhésion, à l'occasion des séances d'initiation et par les jeunes de l'école de tir. Cet emploi régulier entraîne quelques dégradations et une usure rapide du matériel.

Je remercie Arnault PIVERT qui a entretenu gracieusement les armes du club

Merci également à Ikbal CADJEE qui a offert au club deux armes et trois tubes d'air comprimé pour nos pistolets 10M, je l'en remercie également.

Un grand merci aussi à Éric CHANE TO qui a offert les croissanteries du petit déjeuner dégusté lors de la compétition carabine 22LR et Karim RABAH qui a offert spontanément un ordinateur au club. Je les en remercie.

L'infrastructure mise à notre disposition comporte le stand, le parking naturel situé devant le stand et le chemin d'accès au stand.

Son entretien est fait régulièrement pour le chemin d'accès trois adhérents du club à titre gracieux et pour l'intérieur du stand par une société privé sous contrat.

Des nombreux travaux d'embellissement, de confort et d'entretien ont été exécutés par Jacques LEBON que je remercie pour son ingéniosité et son dévouement.

La fosse septique ne fonctionnait plus. Notre association recevant du public se devait d'agir rapidement. Nous avons dû demander l'intervenir d'une entreprise qui nous a facturé les travaux, Merci à Nicolas THIREAU pour le suivi des travaux.

Nous avons cependant constaté en novembre 2022 que la plaque métallique, servant de réceptacle aux ogives, était entamée par 5 impacts de gros calibre. Nous n'avons pas, à ce jour, pu identifier l'auteur. Cette plaque avait été remplacée au début de notre mandature pour une valeur de 10 000€.

De même, nous avons en septembre 2022 acheté 10 casques protecteurs de l'ouïe et dix paires lunettes qui étaient à disposition des adhérents et des visiteurs.

Le 8 octobre de la même année nous avons constaté le vol d'un casque et d'une paire de lunettes. Nous avons alors mis en place un registre de prêt qui demandait à l'emprunteur de noter cette action. Malgré cette mesure, nous avons constaté un deuxième vol d'un casque et d'une paire de lunettes le 8 avril 2023. Je précise que ces objets qui comportent l'inscription gravée CTPN et un numéro.

Le comité directeur a décidé de retirer la mise à disposition des casques et lunettes.

Nos adhérents doivent le savoir et ne pas oublier que la dégradation ou le vol de matériels appartenant à l'association entraîneront immédiatement la radiation de ou des auteurs. Il faut que nous gardions l'esprit club.

Notre lieu de tir :

Nous avons, il y a quelques jours, signé le renouvellement du bail auprès de la Mairie du Port qui nous autorise à occuper ses locaux pour la saison 2023/2024.

Nous cherchons toujours un terrain pour notre future réinstallation.

Je dois dire que nos recherches n'ont pas encore abouti, nous resterons malgré tout actifs.

Nous nous retournons vers vous en vous disant, si vous avez une idée ou une proposition à nous faire. Nous sommes et resterons à votre écoute.

Pour terminer,

Je suis conscient après tout ce que le club a vécu de bien, d'encourageant cette année, qu'il est dommage de terminer sur une note négative mais je dois rester honnête et réaliste.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements :

- Aux membres du Comité Directeur qui ont répondu présent à chaque fois qu'ils ont été sollicités, participé activement à toutes les décisions prises, et m'ont accompagné avec loyauté.
- Aux adhérents bénévoles que j'ai nommés et que je n'ai pas nommés qui se reconnaîtront.
 Ces personnes ont, encore cette année, participé ponctuellement ou régulièrement au bon fonctionnement de notre association, à l'entretien de l'existant, à l'animation de nos activités et à la cohésion de notre groupe.

Je veux à cette occasion leur dire tout le respect que je leur porte.

- Et à vous tous pour m'avoir écouté.

Fin du rapport moral.

Le Président passe la parole au Secrétaire pour le bilan de son action administrative.

* * *

Rapport d'activité du Secrétaire Présenté par Jean-Michel SCHIANO

1/ Effectifs du CTPN

Au 28/08/2023, nous comptons 156 adhérents, soit 145 adultes (dont 14 femmes) et 11 jeunes (dont 2 filles)

Le club comptait 138 licenciés en fin de la dernière saison, soit une évolution de +13 % d'effectifs. Nous avons enregistré 30 nouvelles adhésions cette saison, 27 adultes, dont 2 femmes, et 3 jeunes, dont 1 fille.

2/ Effectif des cadres du CTPN:

3 adhérents du club ont été reçus à l'examen de CAC cette saison, félicitations à Messieurs Panchout, Pivert et Rubio, qui rejoignent les 20 CAC déjà formés du CTPN.

Par ailleurs, pour rappel, le CTPN Réunion comptabilise, en termes de diplômés, 14 Animateurs de Club, 12 Initiateurs, 4 Entraineurs 1^{er} degré, 1 BEES1, 2 spécialiste Handi Tir, 1 Tuteur Fédéral 1^{er} degré, 1 DESJEPS mention Tir sportif, 5 moniteurs TSV, 15 cadres labellisés Cibles Couleurs, et enfin 9 arbitres, dont 1 national, 3 régionaux et 3 départementaux ISSF, 3 IROA et 1 RO en TSV, et 1 national et TAR.

Notre club est sans conteste le mieux doté en encadrement au sein de la Ligue régionale, nous ne pouvons qu'espérer voir l'ensemble de ces cadres œuvrer au bon fonctionnement du Club et de la Ligue.

3/ Participation des adhérents aux compétitions de la Ligue :

Cette saison, nous avons vu quelques licenciés du CTPN sur les différentes compétitions , dont voici les podiums dans leurs respectives catégories :

En Ecole de Tir.

Sur le championnat départemental, :

Pistolet 10 mètres, Simon Payet : 1^{er}, Enzo Bourgeois : 3^{ème}. Manu Trécasse Ah Chane : 2ème, Thomas Molinier : 3^{ème}. Anna Barbier : 1^{ère}.

En discipline Vitesse 3/7, Manu Trécasse Ah-Chane: 1er, en vitesse 5 cibles, Thomas Molinier:1er.

Au niveau régional:

Pistolet 10 mètres, Simon Payet :1er, Enzo Bourgeois : 2ème. Anna Barbier : 1ère, Manu Trécasse Ah-Chane : 2ème.

Discipline Vitesse 3/7, Manu Trécasse Ah-Chane : 2ème, et en Vitesse 5 cibles : 1er, Thomas Molinier : 3ème.

A noter que les jeunes athlètes de notre club ont participé au **Championnat de France des Ecoles de Tir** le 27 mai à Montbéliard et Manu Trécasse Ah-Chane nous a apporté un titre de vice-champion de France dans la discipline Pistolet vitesse 3/7 avec un score superbe de 269/300 (Pour information, le 1er a réalisé 272/300).

Pour les adultes, nous avons eu de beaux résultats au niveau local :

A 10 mètres :

A l'échelon départemental,

- Pistolet 10 mètres, Danièle Degard-Naxos : 2ème, Audrey Arnoux :1ère, Arnaud Tortellier : 1er, Laurent Emmanuel : 2ème, Daniel Barbier : 3eme,
- Pistolet Standard 10m, Danièle Degard Naxos : 2ème, Arnaud Tortellier : 1er, Emmanuel Laurent : 2ème, Nicolas Bonnet : 2ème.
- Vitesse 5 cibles, Danièle Degard Naxos : 2ème , Arnaud Tortellier :1er, Emmanuel Laurent : 2ème

Au régional 10 mètres :

- Pistolet 10 mètres : Danièle Degard-Naxos : 2ème, Audrey Arnoux :1ère, Arnaud Tortellier : 1er, Laurent Emmanuel : 2ème, Payet Claude : 2ème et Barbier Daniel : 3ème.
- Pistolet standard 10m, Danièle Degard Naxos : 2ème, Arnaud Tortellier : 1er, Emmanuel Laurent : 2ème, et Nicolas Bonnet : 2éme.
- Vitesse 5 cibles 10m, Danièle Degard-Naxos: 1ère, Emmanuel Laurent: 1er et Arnaud Tortellier: 2ème.

A 25 mètres :

Au départementaux,

- Arnault Pivert : 3^{ème} en Pistolet 25 mètres et 2^{ème} en Pistolet Standard
- En Pistolet Percussion centrale : Nicolas Bonnet : 3ème

A l'échelon régional,

Nicolas Bonnet : 3ème en pistolet 25 mètres et en Pistolet 25m standard

En TSV,

- Catégorie Open: Nicolas Thireau: 1^{er}, suivi de Thierry Roudier et Jacques Pandélé.
- Catégorie Standard, David Geslin : 1^{er}, suivi de Hugues Sola et Frédéric Souprayen.
- Catégorie Production, Nicolas Souchon: 1^{er}, suivi de Arnaud Claveau et de Jean-Pierre Camugli.
- Pour finir, le classement scratch est le suivant : 1^{er} David Geslin, puis Nicolas Thireau et Thierry Roudier.

Dans cette discipline, nous tenons à féliciter particulièrement David Geslin pour ses brillants résultats aux championnats de France TSV de Châteauroux, où il a été sacré champion de France Hangun en catégorie Super Senior, et en catégorie Iron Standard : 1er international et 1er Français, puis en Production Optic : 3eme international et 2eme Français.

A noter également qu'il avait remporté cette année une place de 4eme a l'Occitan Cup à Meauzac, et de vice-champion à la Med Cup à Aix.

Il participera de plus aux prochains championnats d'Europe qui se dérouleront en Grèce en septembre 2023.

Un sacré palmarès pour cette saison qui honore notre club et notre région. Bravo David.

Le match Précision Riffle 22LR :

A l'initiative de David GESLIN, accompagné de Nicolas THIREAU, le CTPN Réunion a organisé le 08 juillet 2023 un match de Précision Riffle 22LR, ouvert aux carabiniers en 22LR de précision de La Réunion.

7 ateliers ont été conçus et construits par des volontaires adhérents du CTPN Réunion, et les tireurs de précision de notre club se sont mesurés à ceux des autres clubs de l'Ile.

Plusieurs athlètes de notre club se sont illustrés sur ce match :

Classement Senior: 1er: CADJEE Ikbal, 2ème: GESLIN David,

Suite à la finale le grand vainqueur de cette année a été David Geslin, une nouvelle victoire à son palmarès déjà très bien rempli cette année !

4/ Activités diverses au sein du club :

Les cadres du CTPN ont réalisé 303 tirs contrôlés au cours de la saison. Nous avons enregistré 72 demandes d'avis préalables sur la saison.

5/ Le site Internet du CTPN Réunion :

La fréquentation du site du CTPN :

Depuis sa création, le site a été consulté 15131 fois, 1389 fois depuis le début de l'année et 223 fois en août.

Le site affiche un contenu qui s'enrichit régulièrement, avec 31 news mises en ligne sur la saison, dont 30 mises en ligne depuis le début de cette année 2023, 8 albums de photos et 1 album vidéo, 76 document sont consultables, dont 8 mis en ligne cette année.

21 mails circulaires d'information ou de convocations aux championnats ont été envoyés à tout ou partie des adhérents depuis le 9 mars 2023.

Par l'intermédiaire du formulaire de contact du site, nous avons reçu depuis le 13 avril, 59 demandes de renseignements pour connaître notre club ou demander des séances d'initiation ou d'adhésion d'extérieurs à l'association.

Enfin, 65 mails ont été transmis par nos adhérents, pour différents motifs.

Nous nous efforcerons de continuer à vous informer par ce site Internet, et par l'envoi de courriels.

N'hésitez pas à les consulter et nous sommes bien entendu preneurs de vos remarques constructives afin de toujours nous améliorer.

Fin du rapport d'activité.

Paul ROJAT fait remarquer qu'il est Initiateur, mais que le Club ne le sollicite pas pour participer aux encadrements.

Daniel de COTTE répond qu'un planning avait été organisé autrefois, mais est lourd et compliqué à gérer, mais que les encadrants qui viennent au stand peuvent se proposer spontanément pour aider aux initiations ou aux contrôles des pas de Tir.

M. ROJAT propose d'envoyer des mails pour indiquer ses disponibilités.

Le Secrétaire laisse la parole à la Trésorière pour présentation du bilan financier.

* * *

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

Présenté par Dominique LEOVILLE.

La Trésorière Dominique LEOVILLE présente son rapport financier en bilan de la Saison 2022/2023. (Voir Annexe 1)

Sur le poste des dépenses, qui s'élèvent à 33 473.42 € :

Outre les frais de versement des cotisations Ligue et licences FFTir, les frais financier les plus importants correspondent à l'entretien du stand, l'assurance, le loyer du stand à la Mairie du Port , l'abonnement Internet Orange, la papeterie, les frais postaux , l'abonnement du site Internet, et l'eau.

Autres frais

Le Challenge Carabine PR22LR n'a pas coûté beaucoup au CTPN, un généreux sponsor ayant offert le repas aux adhérents et un autre les viennoiseries .

Un très gros poste a été celui du matériel et de la réparation des armes du Club et la maintenance des extincteurs et de la fosse septique, celui du petit matériel d'entretien, et de la gerbe pour décès de Thierry Roudier.

Pour le poste des recettes s'élevant à 67 251.10 €:

Les cotisations d'adhérents représentent le plus gros montant, suivi par les initiations, le reversement de la Ligue de Tir pour compétitions TSV, les intérêts financiers.

Le challenge carabine PR22 a rapporté un peu d'argent, ainsi que la cession de diabolos 4.5 et la vente polos, T-shirts.

Nous avons réintégré comptablement le résultat positif de l'année précédente.

L'ensemble des comptes dégage un solde positif de 33 777.68 €

Observation du Président Daniel de COTTE : Jamais le Club n'a économisé autant d'argent, qui sera nécessaire pour notre réinstallation future, tout l'argent sera nécessaire et nous devrons faire des économies cette saison.

Question de M. ROJAT : Y aura-t-il une répercussion de cette cagnotte par rapport à la cotisation ? : Réponse de Daniel de COTTE : Il n'y aura pas de modification à la baisse des cotisations.

Dominique Léoville fait remarquer que la cotisation a déjà baissé ces dernières années, et que le coût de la licence fédérale a augmenté de 10 Euros cette année.

Remarque de M. PIVERT : on a bien progressé!

Le Président demande aux adhérents s'ils s'opposent à ce que les votes d'approbation se fassent à main levée ?

Aucune opposition n'est formulée par l'Assemblée, les votes se font donc à main levée.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

...

APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Il serait bon de placer l'excédent dégagé sur le compte de placement financier

Observation de M. BOMBA MIR: il y a des revenus financiers sur les comptes de placement.

Il est proposé d'affecter l'excédent comptable de l'année sur les comptes de placement du CTPN.

Question de M. PIVERT : Ces comptes sont-ils bloqués ?

Daniel de COTTE répond que non, les sommes sont disponibles à tout moment.

Le Président demande aux adhérents s'ils s'opposent à ce que les votes d'approbation se fassent à main levée ?

Aucune opposition n'est formulée par l'Assemblée, les votes se font donc à main levée.

Le placement de l'excédent est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

...

VŒUX DES ADHERENTS ET QUESTIONS DIVERSES

Questions parvenues avant le délai de clôture du 19/08/2023 :

Question de Madame AH-CHANE qui a demandé si les moniteurs pouvaient être exemptés de cotisations, pour services rendus au Club ?

Daniel de COTTE répond que non, ils payeront leur cotisation et licence.

Question de Monsieur GUICHARD sur la possibilité de conventionnement du Club pour des tirs administratifs ?

Réponse de Daniel de COTTE : non, ce ne sera pas possible, car interdit par la Mairie du Port, les installations n'étant à présent louées au CTPN que pour la pratique du Tir Sportif.

Questions diverses:

David GESLIN informe l'Assemblée que la Fédération Internationale de Précision Riffle impose la formation d'un moniteur Précision Rifle pour la pratique de cette discipline dans les associations

affiliées à la FFTir, Il veut bien se porter volontaire, mais proposera aux adhérents une cagnotte Leetchi pour l'aider car la formation se déroulera en métropole à ses frais.

Question de Paul ROJAT : Y aura-t-il une démultiplication locale de la formation ? Daniel de COTTE répond que non, les formations ne se déroulent qu'en métropole.

Paul ROJAT serait intéressé , et si plusieurs tireurs sont également intéressés, la formation seraitelle possible localement ?

Daniel de COTTE répond toujours par la négative, les instances nationales n'ayant pas le temps ni les moyens de se déplacer en région pour cette formation.

Joseph WIRTH propose que le club aide David sur cette action ? Daniel de COTTE répond que ce n'est pas envisagé.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h21.

Le Président de séance

Daniel de C

Le Secrétaire de séance

Jean-Michel SCHIANG